

ARDÈCHE MÉRIDIONALE

VALLON-PONT-D'ARC

Un mur de soutènement pour le chemin piétonnier

Dans le cadre du projet de réhabilitation du vieux Vallon, un mur de soutènement d'un chemin piétonnier communal de 26 m de long et d'une hauteur allant de 1 à 3 mètres a été entièrement refait. Une réalisation importante réalisée en partenariat entre la commune et les ateliers de Aime, association d'insertion, d'accompagnement et formation basée à Laurac-en-Vivaraïs. La démarche s'inscrivant dans une action de développement durable et plus précisément social. Le premier but de ce chantier : tenir les terres du chemin communal vis-à-vis des terrains privés en contrebas, dont la propriétaire a fort aimablement facilité la réalisation du chantier.

Deuxièmement dans le cadre du volet territorial cette réalisation s'inscrit dans une action de plus longue durée pour le cheminement piétonnier dans la perspective de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysagé (PPAUP) reliant au futur espace de restitution de la grotte Chauvet environ 3km avec vue imprenable notamment sur Vallon, le Pont d'Arc, les gorges. Cette première action sera suivie de beaucoup d'autres, grâce à l'action déterminante de l'adjoind en charge de l'urbanisme et l'environnement, Jean Meyer-Roux. La réalisation a été menée à bien par une équipe de compagnons avec le conducteur de travaux André Vergne. □



C'est une réception très conviviale qui a eu lieu en présence du maire Claude Benarhmed, Josiane Lebon adjointe aux finances, Jean Coromina adjoint chargé des travaux, Jean Pierre Pouget et Gilles Faure conseillers municipaux, Salem Abdellouï président de l'association Aime, Philippe Grognet son directeur, et les responsables des divers services de la mairie, Sandrine Aymard, Jean-Marie Weyssonnier, Marie Aimé Duplan, Thierry Mosnier.